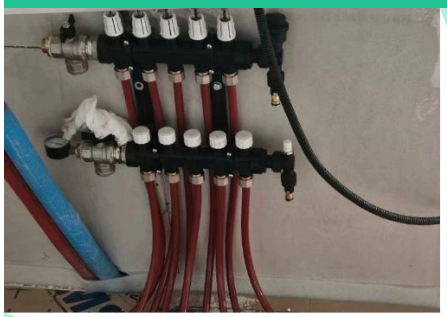
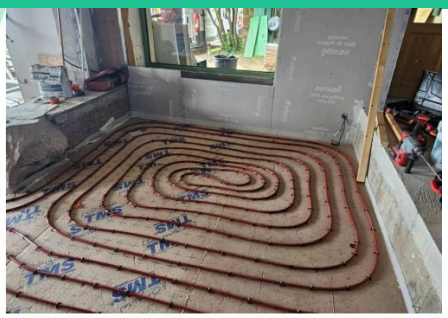
INSTALLATION D'UN PLANCHER CHAUFFANT RAFFRAICHISSANT EN RÉNOVATION ASSOCIÉ À UNE PAC AIR/EAU

07130 Toulaud | Ardèche (07) ref : 62228



Fiche en ligne

Ets CPC Energie
04 75 04 67 25

Chantier réalisé en : 2026

En quoi consiste le chantier et où se situe-t-il ?

Dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique, notre entreprise, spécialisée depuis plus de 25 ans dans les énergies renouvelables, est intervenue à **Toulaud, en Ardèche (07), à proximité de Valence**, pour remplacer un ancien système de chauffage mixte fioul et bois bûches par une pompe à chaleur air/eau haute performance.

L'objectif de cette installation était de moderniser le système de chauffage et de plomberie existante, d'améliorer le confort thermique du logement et de réduire sa consommation d'énergie fossile. Cette maison de 1800 disposé de radiateurs fonte Alu et le client souhaitez pour sa pièce de vie disposer d'une solution esthétique et économique.

Nous avons réalisé la fourniture et l'installation d'un plancher chauffant / Raffraichissant qui sera alimenté par **pompe à chaleur air/eau Mitsubishi Electric, gamme Zubadan, d'une puissance de 14 kW, en alimentation triphasée 380 V**.

Cette installation comprend :

- Un module extérieur Mitsubishi Electric **PUZ-SHWM140YAA, u**n module hydraulique **ERSF-YM9E**.
- La mise en oeuvre de dalle TMS en 100 Mm et de tube PER BAO pour le plancher chauffant.
- La réalisation d'une chappe Anhydrite
- La mise en chauffe de la chappe afin de pouvoir carreller en toute sécurité

- La dépose et l'évacuation de l'ancienne chaudière mixte fioul/bois bûches.
- La mise en service et les réglages de l'installation.

Cette pompe à chaleur fonctionne avec le fluide frigorigène **R32**, une solution plus respectueuse de l'environnement que les anciens fluides frigorigènes couramment utilisés.

Grâce à la technologie Zubadan de Mitsubishi Electric, la pompe à chaleur conserve sa puissance calorifique jusqu'à une température extérieure de -15 °C, permettant de maintenir un chauffage performant même lors des périodes de grand froid.

Quels étaient les besoins et les attentes du client ?

Le client souhaitait remplacer son ancienne chaudière mixte fioul et bois bûches, devenue contraignante au quotidien, par un système de chauffage plus moderne, économique et écologique.

Plusieurs problématiques ont motivé ce projet :

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles et au fioul.
- Limiter les contraintes liées à l'approvisionnement et à la manipulation du bois bûches.
- Diminuer les dépenses énergétiques et maîtriser le budget chauffage.
- Conserver les équipements de chauffage déjà présents dans le logement, notamment les radiateurs et le plancher chauffant.
- Bénéficier d'un chauffage performant, y compris lorsque les températures extérieures sont négatives.
- Investir dans une solution durable et valoriser la performance énergétique du logement.
- Profiter des aides financières disponibles pour réduire le coût des travaux.

Le client recherchait donc une solution capable de remplacer efficacement son ancienne chaudière sans devoir entreprendre une rénovation complète de son installation de chauffage.

Comment avons-nous répondu à ses besoins ? Pourquoi avoir choisi la Mitsubishi Electric Zubadan 14 kW ?

Après étude du projet et des caractéristiques de l'installation existante, nous avons préconisé une **pompe à chaleur air/eau Mitsubishi Electric Zubadan de 14 kW triphasée**, particulièrement adaptée aux projets de remplacement de chaudières traditionnelles.

Le choix de cette gamme repose sur plusieurs avantages techniques.

1. Une puissance maintenue par grand froid

La technologie Zubadan permet de conserver la puissance calorifique de la pompe à chaleur jusqu'à -15 °C extérieur. Un avantage important pour assurer le confort thermique du logement pendant l'hiver, même lorsque les températures chutent.

2. Une compatibilité avec les radiateurs et le plancher chauffant

La pompe à chaleur a été raccordée au réseau de chauffage hydraulique existant. Elle

alimente ainsi les radiateurs et le plancher chauffant, avec un fonctionnement adapté aux besoins de chaque circuit.

Cette solution permet de moderniser le chauffage sans remplacer l'ensemble des émetteurs existants.

3. Une excellente performance énergétique

La Mitsubishi Electric Zubadan bénéficie d'une efficacité énergétique saisonnière (ETAS) de **142 % pour une température de départ d'eau à 55 °C**, selon les caractéristiques techniques communiquées pour l'équipement.

Son fonctionnement basse température contribue à optimiser les performances du système et à limiter les consommations électriques.

4. Une solution plus respectueuse de l'environnement

En utilisant les calories naturellement présentes dans l'air extérieur, la pompe à chaleur réduit le recours au fioul et aux énergies fossiles. Elle utilise également le fluide frigorigène R32.

5. Une installation triphasée adaptée à la puissance de l'équipement

L'alimentation triphasée 380 V permet de répondre aux caractéristiques électriques de cette pompe à chaleur de 14 kW.

Quels sont les bénéfices pour le client après notre intervention ?

Grâce à cette installation, le client bénéficie désormais d'un système de chauffage plus moderne et plus confortable.

Les principaux avantages sont :

- Un chauffage performant en hiver, même par températures extérieures négatives.
- Une réduction de la dépendance au fioul et au bois bûches.
- Une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques.
- Un confort thermique adapté aux radiateurs et au plancher chauffant.
- La suppression des contraintes d'approvisionnement, de stockage et de manipulation du bois.
- Une solution de chauffage utilisant une énergie renouvelable : les calories de l'air extérieur.
- Une installation bénéficiant d'une excellente efficacité énergétique.
- Une valorisation du logement grâce à la modernisation de son système de chauffage.

Le client profite ainsi d'une solution de chauffage performante et durable, pensée pour répondre à ses besoins tout en améliorant son confort quotidien.

Quelles aides financières pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau ?

Le remplacement d'une chaudière traditionnelle par une pompe à chaleur air/eau peut permettre de bénéficier de plusieurs dispositifs d'aides à la rénovation énergétique.

Dans le cadre de cette réalisation à Toulaud, nous avons accompagné notre client dans l'ensemble de ses démarches administratives et dans la constitution de ses dossiers de financement.

Une prime CEE de 3 985,80 € grâce à EFFY

Pour ce chantier, notre client a bénéficié d'une **prime CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) de 3 985,80 € versée par EFFY**.

Cette aide financière a permis de réduire directement le coût de son investissement et de rendre son projet de rénovation énergétique plus accessible.

Quelles autres aides aurait-il pu solliciter ?

Selon sa situation personnelle, ses revenus, les caractéristiques de son logement et les conditions réglementaires applicables, d'autres dispositifs peuvent également être envisagés :

- **MaPrimeRénov' :** aide de l'État destinée notamment au remplacement d'une ancienne chaudière par une pompe à chaleur air/eau. Son montant dépend des revenus du foyer et du respect des critères techniques et administratifs.
- **La prime CEE / Coup de pouce Chauffage :** dispositif destiné à encourager le remplacement de certains anciens systèmes de chauffage. L'éligibilité dépend notamment de la chaudière remplacée et des conditions de l'opération.
- **L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) :** financement bancaire sans intérêts permettant de financer tout ou partie du reste à charge des travaux de rénovation énergétique, sous réserve d'éligibilité.
- **La TVA réduite à 5,5 % :** applicable aux travaux d'installation d'équipements de chauffage utilisant une énergie renouvelable, sous réserve de respecter les conditions fiscales en vigueur.
- **Les aides locales :** certaines collectivités territoriales peuvent proposer des subventions complémentaires pour les travaux de rénovation énergétique.
- **L'exonération temporaire de taxe foncière :** certaines communes et collectivités peuvent accorder une exonération totale ou partielle aux logements ayant fait l'objet de travaux d'économie d'énergie, sous réserve d'une délibération locale et du respect des conditions.
- **Les aides des caisses de retraite :** certains organismes peuvent proposer des aides financières pour l'amélioration de l'habitat de leurs bénéficiaires.

Notre accompagnement : un projet simplifié de A à Z

Parce que les démarches administratives et la recherche de financements peuvent être complexes, nous avons pris en charge l'accompagnement de notre client dans ses demandes de primes et ses formalités administratives.

Notre objectif : permettre à nos clients de bénéficier des aides auxquelles ils peuvent prétendre et de réduire au maximum leur reste à charge.

Vous souhaitez connaître le prix d'une pompe à chaleur air/eau Mitsubishi Electric, obtenir un devis d'installation ou connaître le montant des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ? Contactez notre équipe pour une étude personnalisée de votre projet.

Comment entretenir sa pompe à chaleur pour préserver ses performances ?

Pour garantir la longévité et le bon fonctionnement de votre pompe à chaleur Mitsubishi Electric Zubadan, un entretien régulier est indispensable.

Nous recommandons notamment :

- De faire réaliser un entretien périodique par un professionnel qualifié.
- De vérifier régulièrement que l'unité extérieure reste dégagée et que la circulation de l'air n'est pas obstruée.
- De contrôler la pression et le bon fonctionnement du circuit hydraulique.
- De surveiller les réglages de température et la programmation du chauffage.
- De faire intervenir un professionnel en cas de bruit inhabituel, de baisse de performance ou de dysfonctionnement.

Notre entreprise reste à votre disposition pour assurer le suivi, l'entretien, le service après-vente (SAV) et le dépannage de votre installation.

Merci pour votre confiance !

Nous remercions chaleureusement notre client de Toulaud pour sa confiance et pour nous avoir confié son projet de rénovation énergétique.

Depuis plus de 25 ans, notre entreprise accompagne les particuliers dans leurs projets de chauffage et d'énergies renouvelables autour de Montélimar, Vaison-la-Romaine, Valence et dans toute la région.

Vous avez un projet d'installation de pompe à chaleur air/eau, de remplacement de chaudière fioul ou de rénovation de votre système de chauffage en Ardèche ou dans la Drôme ?

Faites appel à notre expérience pour bénéficier d'une étude personnalisée, d'une installation adaptée à votre logement et d'un accompagnement dans vos démarches d'aides financières.

CPC ENERGIE

★★★★★
(5/5 pour 21 avis)

Ets CPC Energie
Vaison-la-Romaine (84110) 26200
04 75 04 67 25

https://www.cpc-energie.fr
secretariat@cpc-energie.fr